

Quatre Saisons à Chemillé sur Dême

Éditorial

Alors que l'été commence, les enfants mais aussi des adultes, vont pouvoir se reposer en profitant de vacances bien méritées.

Aussi, il nous a semblé bon de vous rappeler quelques textes relatifs aux bruits de voisinage afin que ceux qui profitent de leurs vacances pour bricoler puissent le faire dans le respect de ceux qui ont besoin de calme. Je vous invite au respect... et à la tolérance !

L'année scolaire s'est terminée avec un voyage à la montagne pour les maternelles et cette kermesse réussie et ensoleillée. Déjà les équipes se préparent pour l'année suivante, avec peu de changement puisque nous gardons nos 7 classes sur nos trois communes. Les grands changements ne viendront pour nous que l'année suivante avec la semaine des quatre jours et demi.

Nous allons lancer cet été les travaux pour les sanitaires de la classe de moyenne section. Autres chantiers : la création de toilettes publiques sur la place du village et l'isolation thermique de la mairie.

Ce printemps, les habitants de la commune de Chemillé-sur-Dême ont pu vivre deux grandes manifestations. Et ce, il faut le souligner, sous le soleil qui fut rare ces derniers mois.

Tout d'abord l'assemblée, le 5 mai dernier, a réuni nombre d'habitants autour de différentes activités : danse, manège, repas et musique...

Le 15 juin a eu lieu l'autre grande fête « ma commune quand j'avais 10 ans ». Je tiens ici à féliciter les acteurs de cet événement. Les anciens, bien sûr, qui ont fait appel à leurs souvenirs pour se rappeler des anecdotes inédites. Les acteurs ensuite, enfants et adultes, qui nous ont fait partager leurs émotions. En enfin tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation sans faille de cette fête.

Cet été, ce sera aussi le moment de dire au revoir à Dominique du Camilius. Avec un immense merci pour son dynamisme durant ces 6 années d'activité. Le relai sera donné à Marie-Ange et Dominique. Qu'ils soient les bienvenus. Faisons leur bon accueil pour nos achats... pour que le commerce vive.

Pour la cinquième année consécutive, la communauté de communes met à disposition des résidents du canton un bus pour sillonner le territoire. Ce bus circulera dans tout le canton les mardis, jeudis et vendredis après-midi. N'hésitez pas à l'utiliser (en particulier pour vous rafraîchir à la piscine communautaire située à St Patern Racan). Départ à l'arrêt de bus route d'Epeigné.

Et profitons de nos deux rendez-vous de l'été pour prendre le temps d'échanger et partager :

Le 14 juillet à 11 h 30 place de l'église pour l'apéritif-concert

Le 20 juillet à partir de 19h30 à l'espace récréatif de Vienne pour un repas, un concert, le feu d'artifice et le bal.

Bon été à tous.
Eloi Canon

Epeigné/Dême Marray

20 JUILLET 2013

Espace Naturel de Vienne

A CHEMILLÉ SUR DÊME

19 heures 30 : **REPAS CHAMPETRE**

22 heures : **CONCERT DE L'ENSEMBLE MUSICAL ESCOTAIS, DÊME ET CHOISILLE**

23 heures : **FEU D'ARTIFICE INTERCOMMUNAL SUIVI D'UN BAL**

Chemillé/Dême Louestault

Au cœur du village, le Camilius change de visage

Depuis six ans à l'épicerie de Chemillé-sur-Dême, Dominique Seran a montré son dynamisme et son sens du relationnel.



Auparavant secrétaire dans une entreprise, elle s'était promis de changer de vie aux 18 ans de sa fille en mars 2007. Quelques mois avant cette date, elle traverse le village et voit une annonce pour reprise de commerce... Ce sera une aventure passionnante pour elle : « quand j'ai une passion, je me donne à fond . J'aime découvrir des choses et j'aime les gens, le contact ».

Les vitrines du magasin montrent ses talents de décoration, son imagination débordante. A l'épicerie, on peut aussi apporter ses revues ou ses livres et échanger contre d'autres, sur le principe de la gratuité.

Mettant en place des animations pour les enfants (la soupe d'Halloween, des déguisements, des ateliers, la « plus grande guirlande de pompons »..), ce qu'elle veut, c'est faire se rencontrer les différentes générations. Quelle belle réussite que ce repas du 14 juillet l'an dernier sur la place du village avec ses paniers-repas !

Après la fermeture de la Jabotière, le Camilius devient le cœur du village et Dominique y installe un coin-café convivial où se croisent enfants et adultes.

Mais un drame familial provoque une cassure dans ce parcours. De nombreux déplacements épuisent son temps et l'obligent à changer à nouveau de vie. C'est avec tristesse qu'elle quittera le Camilius : « Je remercie tous les habitants de Chemillé qui m'ont accueillie, venant d'un autre village, et qui m'ont soutenue dans les moments difficiles de ma vie privée. »

Dominique part pour une nouvelle aventure, avec

la diffusion de produits cosmétiques brésiliens « J'ai envie de découvrir et de faire connaître les fruits du Brésil ».

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite pour ce nouveau parcours professionnel et la remercions pour toute cette convivialité transmise aux Chemillois.

Le Camilius sera fermé du lundi 29 juillet inclus au lundi 5 août inclus afin de permettre aux repreneurs, monsieur Souriau, charcutier traiteur aux Essarts (Loir et Cher) et madame Daumas, vendeuse à la boulangerie d'Artins, de s'installer. Nous leur souhaitons la bienvenue à Chemillé sur Dême.

Le Camilius ouvrira le mardi 6 août 2013 à 7h30. Vous y trouverez : alimentation générale, dépôt de pains et pâtisseries, journaux, poissons le jeudi, ainsi que des nouveautés comme de la charcuterie artisanale, des plats cuisinés, des bouteilles de gaz... L'espace « café » sera aussi réaménagé. Un pot d'accueil sera offert le vendredi 9 août à partir de 19h, avec dégustation de nouveaux produits.

HORAIRES D'OUVERTURE DU MAGASIN :

Du mardi au samedi..... de 7h30 à 13h
..... et de 15h30 à 19h30
Le dimanche..... de 7h30 à 13h
Jour de fermeture..... le lundi
Téléphone (inchangé)..... 02 47 52 31 14

OPAH de la Communauté de Communes de Racan



ÉLARGISSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES "HABITER MIEUX" À COMPTER DU 1ER JUIN 2013

L'OPAH, lancée en Novembre 2012, pour 3 ans, est destinée à subventionner les propriétaires privés souhaitant réaliser des travaux de rénovation thermique dans leur logement (dont la construction doit dater de plus de 15 ans). Le champ des bénéficiaires potentiels s'élargit à compter du 1er juin 2013 puisqu'il peut concerner aujourd'hui environ 45% des propriétaires occupants.

QUI PEUT AUJOURD'HUI BÉNÉFICIER DES AIDES DU PROGRAMME "HABITER MIEUX" DANS LE CADRE DE L'OPAH ?

- Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources élargies (concernant environ 45% de la population, cf. tableau) et de réaliser des travaux permettant 25% d'économie d'énergie. Selon la composition du ménage et ses revenus, le taux de subventions a lui aussi été réévalué et varie de 35 à 80% d'un montant de travaux maximal de 20 000€HT (soit jusqu'à 16 000€ de subventions pour les ménages les plus modestes).

Nombre de pers./ménage	Revenu fiscal de référence (avis d'impôts)
1	18 170 €
2	26 573 €
3	31 957 €
4	37 336 €
pers. suppl.	5 382 €

- Les propriétaires bailleurs d'un logement, sous réserve de conventionner le logement avec l'Anah, de réaliser des travaux permettant 35% d'économie d'énergie et d'atteindre la catégorie D. Le taux de subventions est de 25% d'un montant de travaux maximum de 60 000€ + une prime de 2 000€ (soit jusqu'à 17 000€ de subventions).

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Tous les travaux permettant une amélioration thermique suffisante (25% ou 35% selon le statut du propriétaire) et réalisés par des artisans sont pris en compte. Les travaux subventionnables sont donc ceux qui offrent un gain perceptible en matière d'économies d'énergie : l'isolation des combles, l'isolation des murs (intérieure ou extérieure), l'installation d'une chaudière basse température ou à condensation, la pose de robinets thermostatiques ou d'un programmeur de chauffage, la pose d'une VMC et éventuellement le remplacement des fenêtres.

AVEC QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

L'OPAH prévoit un accompagnement renforcé (entièrement gratuit) : diagnostic à domicile, évaluation des coûts et des subventions, accompagnement administratif pour les demandes de subventions et accompagnement à la réalisation des travaux.

Les nouvelles mesures mises en place sont appliquées dès le 1er juin 2013. Intéressé(e) ? N'hésitez pas à vous rapprocher du Pact d'Indre et Loire, au 02 47 36 25 70

Bruit de voisinage

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE, ENTRÉ EN VIGUEUR LE 2 MAI 2013.

Article 3 : Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Article 5 : Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Article 9 : L'emploi des procédés d'effarouchement acoustique pour la protection des cultures agricoles ou arboricoles doit s'effectuer dans les conditions suivantes :

- leur fonctionnement est interdit de 20 heures à 7 heures,
- les appareils doivent être arrêtés systématiquement dès que le risque de dégradation par les prédateurs ne se justifie plus,
- ils sont positionnés dans la direction la moins habitée et si possible dans le sens opposé aux vents dominants,
- ils sont installés dans la mesure du possible en utilisant des écrans naturels ou artificiels de façon à limiter au maximum la propagation des sons vers les zones habitées,
- la fréquence de détonation ne doit pas être supérieure à 5 détonations par heure, une détonation pouvant être constituée de 3 coups simultanés du système d'effarouchement.

École maternelle

Toute l'école maternelle de Chemillé sur Dême est partie en classe découverte du lundi 3 juin au jeudi 6 juin à Super Besse en Auvergne.

Au programme : visite de la ferme des myocastors, visite de la ville médiévale de Besse, visite d'une ferme avec fabrication du Saint Nectaire à l'ancienne, de nombreuses randonnées autour du lac Pavin et au Puy du Chambourguet à la rencontre des marmottes.



Et pour terminer, une « petite » remontée en téléphérique jusqu'au Puy de Sancy où la neige était au rendez-vous.

Cette classe découverte a pu être réalisée grâce au financement des communes (SIS Vallée de la Dême), de l'Association des Parents d'Elèves et de la Coopérative scolaire de l'école.

Fleurissement du bourg

Comme chaque année, les employés du service technique s'affairent à entretenir les espaces verts, à planter ou semer des fleurs dans les massifs.

Chaque année, quelques jours après être plantées, quelques fleurs disparaissent, atterrissent dans la rivière, se volatilisent dans la nature...

Cette année, ce sont plus d'une soixantaine de plants de géraniums-lierres qui ont disparus, soit la quasi-totalité des fleurs sur les ponts aussi bien de la route de Tours que de la rue de l'Arche.

Toutes ces fleurs dérobées ne seront pas remplacées.

Il a également été constaté des dégradations sur des panneaux et des bornes lumineuses à l'Espace de Vienne.

Bibliothèque

Le samedi 8 Juin la bibliothèque a fêté son "quatrième printemps" avec succès. Les enfants ont peint deux jolies fresques qui sont en exposition à la bibliothèque, Simon notre dessinateur nous a croqué en direct un personnage de bande dessinée et Nicolas nous a montré comment réaliser ses petites figurines. Tout cela autour du verre de l'amitié.



Nous vous rappelons que l'abonnement à la bibliothèque est de 7 € par an et par famille et qu'en plus nous vous proposons par le biais de la bibliothèque départementale avec cet abonnement un accès direct à l'offre Médiathèque Numérique. Vous pouvez accéder, depuis votre ordinateur, à un catalogue de plus de 2000 programmes (cinéma, documentaire et spectacle) issu du meilleur du catalogue d'Arte et de la collection d'Univerciné.

Vous aurez accès aussi à des livres numériques et des livres audios.

Le mercredi 18 septembre la bibliothèque et Marie Cécile Maucourant vous proposeront des contes pour jeune public.

Horaire de la bibliothèque

Mercredi.....de 16h à 19h

Vendredi..... 16h30 à 18h30

La bibliothèque sera fermée pour les vacances du 5 au 27 Août. Réouverture le mercredi 28 Août.

Agence postale communale

L'agence sera fermée pour congés annuels du jeudi 22 août (inclus) au samedi 7 septembre 2013 (inclus).

Mairie

Du 1er juillet au 31 août inclus, le secrétariat sera ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et fermé le samedi.

Fermeture pour congés du lundi 22 juillet (inclus) au vendredi 2 août (inclus).

Permanence des infirmiers

Pas de permanence en juillet et août, reprise le samedi 7 septembre.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

8 avril..... Noah LARCADE

21 avril.....Téo HEBRARD

03 juin.....Julia BENOIST

DÉCÈS :

4 mai.....Serge CARRÉ, 88 ans

28 juin..... Roger FUSIL, 89 ans

ASSOCIATIONS

Du côté des musiciens

Elle est née le 17 mai 2013, elle est la petite dernière d'une famille de cinq, mais elle n'est pas la 5ème roue du carrosse.

Elle est le fruit d'une mutualisation de moyens humains, matériels et financiers mais elle laisse quand même ses grandes sœurs vivre individuellement.

Elle se promènera sur le Nord Touraine, là où elle sera sollicitée, mais n'oubliera pas ses quatre ports d'attache.

Elle est présidée par Anne-Lise Boulesteix de Saint Christophe sur le Nais,

Elle a installé son siège social à la mairie de Chemillé sur Dême,

Elle a choisi de se retrouver tous les vendredis soirs, essentiellement à Saint Patern Racan,

Elle est orchestrée par Corinne Galtaud, de La Membrolle sur Choisille

Elle se dénomme : Ensemble Musical Escotais, Dême et Choisille (EMEDC)



Concert en l'église de Saint-Cyr-sur-Loire le 31 mai 2013

Les objectifs de cette nouvelle association :

- Pratiquer la musique instrumentale et assurer des manifestations et concerts en public,
- Former de nouveaux musiciens afin d'enrichir et de pérenniser nos associations musicales,
- Promouvoir les échanges entre les diverses formations musicales,
- Dynamiser les harmonies adhérentes.

Vous jouez d'un instrument ? Alors, dès la rentrée, venez rejoindre l'Ensemble Musical Escotais, Dême et Choisille.

Quelques dates : le 13 juillet à Saint-Paterne - festivités de la Fête Nationale, le 14 juillet - apéritif-concert à Chemillé sur Dême. La saison s'achèvera le 20 juillet avec le concert avant le feu d'artifice intercommunal à Chemillé sur Dême.

Contact : Anne-Lise Boulesteix : 02 47 29 20 79.

Tennis de table

Le club compte 16 licenciés en loisir et compétition.

La saison est satisfaisante l'équipe de 4ème division a terminé 6ème et l'équipe de 3ème division a terminé 3ème aux portes de la montée.

La saison de tennis de table commence début septembre et s'achève fin mai.

Les entraînements sont les mercredis de 19h à 21h et les vendredis de 18h15 à 20h15.

Pour la saison 2013/2014 en plus de l'entraînement fait par des joueurs du club, il y aura un vendredi sur deux un entraîneur officiel, ceci grâce au soutien de la communauté de communes de Racan et de la commune de Chemillé sur Dême.



Pour plus de renseignement contacter Alexandre Chaminadour : 02 47 52 37 79

soleil, ils ont été reçus au son de l'accordéon pour un petit déjeuner marin, puis sont partis en petit train pour la visite commentée de St Gilles Croix de vie et le port, puis la corniche sauvage avec le trou et la marmite du diable et les 5 Pineaux jusqu'à Sion.

Le parcours s'est poursuivi par la visite de la conserverie où a lieu la mise en boîte manuelle nommée la « Perle des Dieux » des poissons.



Un déjeuner festif animé par le comique humoriste Noël Suzzann a terminé l'après-midi.

La date du 11 juillet a été retenue pour le pique-nique de fin de saison du club au gouffre des Hayes. Les retardataires n'ont plus que quelques jours pour s'inscrire.

La dernière rencontre sera le jeudi 25 Juillet et la rentrée est prévue le 5 septembre.

Le 3 septembre une autre excursion est prévue avec croisière déjeuner sur le canal de Briare avec visite du musée du cirque. Réservez vos places. Les 15 premiers inscrits seront pris en compte.

Y'a pas de les arts

L'association "Y'a pas de les arts" revient en 2013-2014 pour mettre l'ambiance dans nos villages.

La danse latine sera de nouveau au rendez-vous avec Stéphane et Novita, tout comme la zumba, qui a été un grand succès l'année passée. Egalement des projets de nouvelles activités : danse africaine, taï chi...

Ne vous inquiétez pas, il y en a pour tous les niveaux.

Et pour terminer l'année, une grande soirée dansante animée par nos intervenants. En bref, un programme très chargé pour s'amuser.

Vous pouvez nous contacter au : 02 47 56 37 54

Apéritif-concert du 14 juillet

Il est de tradition maintenant de se retrouver sur la place de l'Eglise pour partager un moment de convivialité autour d'un apéritif concert.

C'est l'Ensemble Musical Escotais Dême et Choisille qui ouvrira les festivités pendant que l'Amicale des sapeurs-pompiers du Val de Dême servira l'apéritif offert par la municipalité.

Chemillois, Chemilloises, vacanciers, chacun sera le bienvenu ce dimanche 14 juillet à 11 h 30 sous les tilleuls de la place de l'Eglise.

Club Bois Soleil

Le 5 juin, 19 Adhérents sont partis pour la sortie du club intitulée « la route de la sardine ».

Après un départ très matinal, avec un magnifique

ALSH

L'Association Familles Rurales Racan et ses deux centres de loisirs de Saint Patern Racan et Neuvy le Roi proposent aux familles leur programme pour l'été 2013. Les enfants vont pouvoir partir à la découverte de nombreuses destinations en Amérique. Un explorateur du nom de John va débarquer au Centre, son van de voyage étant en panne.

Des veillées insolites ainsi que des sorties, sans oublier les sorties à la piscine communautaire et les nombreux intervenants surprises vont venir rythmer les semaines de centre à partir du 8 juillet.

Pour tous renseignements :

St Patern : 02.47.40.04.18

Neuvy le roi : 02.47.49.96.65

alsh.frracan@laposte.net

Amicale des Sapeurs-Pompiers Val de Dême



Une nouvelle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers a vu le jour, elle regroupe St Paterne Racan, Neuville le Roi et votre caserne Val de Dême (issue du regroupement de Marray, Chemillé sur Dême et de Les Hermites), cette section a pour but

d'apprendre sur 4 ans les métiers de sapeurs-pompiers à des jeunes de 11 à 16 ans qui pourront par la suite rentrer pompier volontaire. Si vos enfants sont intéressés ils peuvent contacter le centre au 02.47.45.07.49 le vendredi à partir de 20h ou le Caporal Martel Eric au 06.49.85.20.48 responsable des JSP au sein de la caserne.

Félicitations à notre Chef de Centre pour sa nomination au grade de Lieutenant.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers Val de Dême a organisé son traditionnel concours de pétanque sur la commune des Hermites le Dimanche 7 juillet.



Association des Parents d'Elèves

Ce que fait l'A.P.E. près de chez vous !

Le bureau est reparti pour sa dernière année... La réélection a eu lieu lors de notre assemblée générale début septembre 2012.

De nombreuses questions se posent autour de l'intérêt porté à cette association : nous comptons ce jour 168 enfants inscrits au RPI et seulement une vingtaine de parents bénévoles se mobilisent sur l'ensemble de nos manifestations. Nous faisons en tout cas le maximum pour fédérer et créer une dynamique dans nos écoles et remercions les parents qui s'engagent.

Bilan des activités organisées cette année :

tout d'abord, nous avons mis en place « un café rentrée » dans les écoles de Chemillé sur Dême et Marray, nous ne pouvions être présents à La Ferrière.

Les ventes de gâteaux Bijou ont explosé en Octobre avec un total de 250 boîtes commandées. début décembre, le Père Noël a rendu visite aux écoliers à la salle des fêtes de Chemillé où tous étaient réunis pour assister au spectacle offert par le Syndicat. L'APE a organisé un petit goûter et offert à chacun un calendrier de l'Avent et quelques friandises. Le Père Noël est repassé dans chaque classe déposer les cadeaux (5€ par enfant).

L'APE était présente au Marché de Noël de Marray pour la vente de crêpes, vin chaud et chocolat, nous n'attendions pas un tel succès...

la traditionnelle Galette des Rois a été maintenue à l'école de La Ferrière malgré le verglas, nous remercions les parents qui ont osé braver ces intempéries pour partager avec nous ces petits moments de convivialité.

En avril, durant l'Assemblée du village de Marray, les bénéfices de la vente de pains et pâtisseries vont permettre l'organisation de la kermesse prévue le 29 juin (location de structure gonflable, achat de gobelets recyclables, location de sono pour le spectacle en plein air...)

En mai avec les beaux jours, une association de conteurs a été invitée pour notre ballade annuelle autour de l'étang de la Ferrière, les enfants étaient ravis et des familles venues de l'extérieur ont beaucoup apprécié l'après-midi

Le 29 juin, c'était la kermesse : un spectacle de plein air a eu lieu sur scène avec tous les enfants du regroupement et organisé par les instituteurs. L'APE a aussi organisé le repas barbecue et les animations de l'après-midi pour distraire les enfants et fêter la fin de l'année scolaire.

Cette année les bénéfices des manifestations organisées par l'APE contribuent au financement de la classe découverte des maternelles à hauteur de 40 € par enfant (2520 €) et des sorties scolaires des écoles de Marray et La Ferrière à hauteur de 25 € par enfant.

L'objectif premier de cette association est avant tout de créer une dynamique dans notre regroupement scolaire, permettre aux parents et aux enfants de se rencontrer et de partager d'agréables moments.

Comité des fêtes

Le 5 Mai a eu lieu l'Assemblée au cœur de Chemillé sur Dême. Le temps clément de cette journée a permis aux visiteurs d'apprécier les différents stands (asperges, miel, pain-viennoiserie, fromage de chèvre, natura brasil, toucher bien-être, expo photos ...) et la brocante. L'animation de l'après-midi a été assurée par la prestation très sympathique des pervenches

Ruillacoises ainsi que celle de l'union musicale. Les enfants ont profité toute la journée de la structure gonflable, du manège et des poneys. Cette journée fut très conviviale.

Le Comité des fêtes organise son repas champêtre samedi 20 juillet 2013 à partir de 19h30 à l'Espace Naturel de Vienne puis le bal gratuit après le feu d'artifice intercommunal.

Association de gym de Chemillé

L'association Sport et Loisirs A Chemillé (S.L.A.C.) existe depuis 2006 et depuis 8 ans elle propose une heure hebdomadaire de gymnastique maintien en forme plus particulièrement destinée aux personnes de plus de 50 ans.

Le petit groupe de fidèles qui y participe ne se renouvelant pas année après année, il semble assez difficile de continuer cette activité s'il n'y a pas de nouveaux participants qui nous rejoignent. Cette gymnastique est adaptée aux capacités de chacun, la cotisation annuelle est modique (23€) et la pratique régulière d'une activité physique est vivement recommandée par les médecins.

De plus la licence FFRS permet de pratiquer d'autres activités sportives dans les clubs voisins

adhérents à la même fédération (marche nordique, tennis, danses collectives...)

Rendez vous est donné pour la rentrée le mardi 10 septembre à 18 h à la salle des fêtes pour voir si cet appel aura été entendu et si vos bonnes résolutions de rentrée seront : Se détendre, bouger et rester en bonne santé

Pas besoin de grand chose, un tapis de sol ou une serviette, une paire de chaussures plates type tennis pour une bonne stabilité, une tenue où on se sent à l'aise pour bouger et ne pas oublier sa bonne humeur et son certificat médical

Les deux premières séances sont offertes pour vous permettre de découvrir l'activité.

Contact : MC Maucourant 02 47 52 39 30 - Animatrice fédérale

Ecole de Musique Neuvy-Neuillé

Les inscriptions pour la nouvelle saison se dérouleront au Carré des Arts à Neuillé Pont Pierre :

- Mercredi 04/09 de 14h à 19h.

- Samedi 07/09 de 10h à 12h.

- Mercredi 11/09 de 14h à 19h.

Les cours reprendront à partir du lundi 16/09.

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ NOUS

Foyer Bois Soleil

RÉCIT D'UNE AVENTURE : « MA COMMUNE QUAND J'AVAIS 10 ANS »

« Le 15 juin 2013, une première aventure de la mémoire de nos aînés s'est mise en œuvre. L'idée de les faire parler sur leur tendre enfance a mis au grand jour un patrimoine inimaginable des années 30 à 50, à Chemillé sur Dême. Chacun a aimé livrer ses souvenirs et les partager avec les plus jeunes. A travers les ateliers théâtres, les générations se sont mêlées avec la plus grande attention. Pourtant participer à chaque étape n'était pas gagné pour tous... écouter, rassurer, encourager : les habitants, les résidents du foyer bois soleil et les enfants de Chemillé se sont laissés entraîner dans cette belle aventure. Les spectateurs concernés par un enfant, par un résident, par un habitant, par le village se sont retrouvés après 10 ans, 15 ans d'absence. La commune, la commerçante, les associations se sont réunies autour de ce projet et y ont mis toute leur énergie et leur cœur pour organiser ce spectacle.

C'est l'histoire de belles rencontres portées par une envie de partager ensemble l'histoire d'un village. L'enthousiasme de chacun a fait que rien n'a été insurmontable pour recréer une ambiance familiale, conviviale et surtout festive comme autrefois... Maintenant, quand on croise un regard dans Chemillé ou au Foyer Bois Soleil les visages s'illuminent. Les langues n'arrêtent pas de tourner autour de « ma commune quand j'avais 10ans » et on ne peut plus les arrêter tellement le partage a été fort lors du spectacle.

Nous avons vécu une telle émotion que les résidents eux-mêmes n'en reviennent pas. Les plus timides, discrets n'ont plus le même regard, il faut les voir avec leur sourire...une confiance, une complicité encore plus forte, plus grande nous lie tous. Ils sont fiers d'eux et nous le sommes aussi. C'est tellement important de se sentir utile, d'avoir pu monter sur les planches, et de faire vibrer son village grâce à ses souvenirs... Ce fut un évènement tellement porté par tous : acteurs, organisateurs, spectateurs que l'émotion ressentie est indescriptible. Il fallait être là... alors à tous ceux qui ont manqué cette fois, on vous donne rendez-vous l'année prochaine. »

Et c'est parti ...



LE MENUISIER À L'ŒUVRE

« J'avais ma caisse à outils et c'est tout au début. J'ai commencé par terre. Je n'avais pas d'établi. Je réparais surtout beaucoup de choses (meubles, portes, fenêtres...). C'est grâce à ça que je pouvais travailler. »



L'ACCUEIL, LA RESTAURATION ET LA BUVETTE EN PLEINE EFFERVESCENCE

« La chopine, c'était aussi des 33cl mais tirés directement à la barrique, mais c'était moins bon que le vin qu'on bouchait en fillettes. »

« Le charcutier, il tuait le cochon dans la cour. Il allait chercher de l'eau au puits avec une petite citerne en zinc. Il avait toujours la veste à petits carreaux. Y'avait aussi du lait, du fromage, des crèmes, des légumes aussi. Y'avait pas de frigo, y'avait une glacière avec des grands pains de glace qui venaient de Tours par les messagers.



Le saindoux, ça conservait les rillettes sur le pot des rillettes. Ça se conservait longtemps comme ça »



L'ATELIER DE COUTURE

« J'étais en apprentissage de couture. Y'avait pas de confection donc les dames allaient s'habiller chez les couturières. »



LA FORGE

« Les maréchaux, y'en avait 4, 5 même : ils ferrent et ils sont forgerons aussi. Maréchal tout seul, ça n'existait pas. Il faisait les outils. J'étais marquée par l'odeur de la corne qu'il brûlait quand il ferrait les chevaux. Moi ce qui me frappait, c'était la forge avec le soufflet »



LES MÉTIERS



« Le tonnelier, il faisait des douelles dans du châtaigner : il les mettait toutes debout en rond, il mettait un cercle d'acier, puis 2, ensuite il chauffait en dessous pour qu'elles prennent la forme »

« Le bourrelier, il faisait aussi le matelas et le sommier. On achetait la laine, y'avait des laveuses qui allaient laver la laine et la faisaient sécher sur le grillage. Ensuite, le bourrelier il la cordait »

« Le sabotier, c'était l'père Valet qu'habitait en face de chez nous. Lui il fabriquait les sabots. Il découpait un cube de bois (du hêtre ou du noyer) qu'il mettait sur un tour »



LES COMMERCES

« Y'avait une bonne ambiance dans le village : les commerçants, ils s'mangeaient pas entre eux. Ils s'retrouvaient même entre eux et s'mettaient d'accord pour les augmentations de prix, des apéritifs par exemple. »





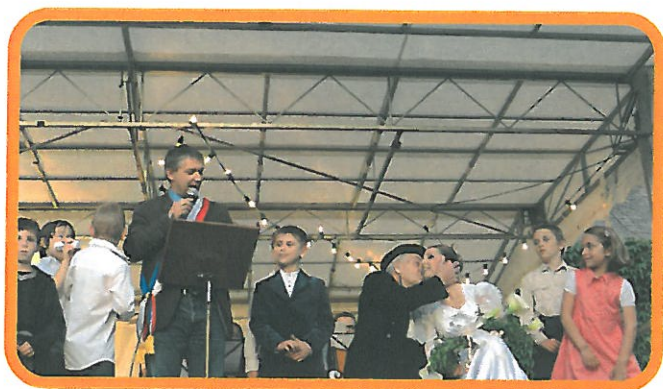
L'ÉCOLE

« Y'avait beaucoup de discipline. Ça commençait par la morale. Tous les lundis et mercredis matin, on commençait par la morale : la politesse, dire bonjour à tous ceux qu'on rencontrait, le respect. Quand on rencontrait dans le bourg, si on croisait quelqu'un, fallait enlever le béret sinon, le rapport était vit'fait à l'instituteur. »

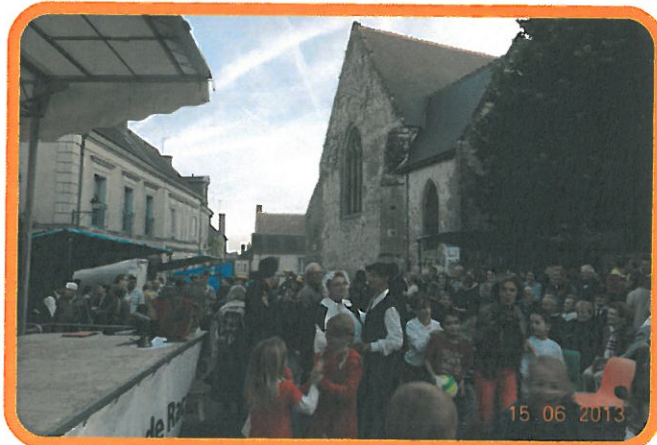


« Les instituteurs, ils choisissaient les élèves pour aller au certificat d'études parce que c'était important d'avoir un taux de réussite. 5 fautes, c'était éliminatoire pour la dictée »

LE MARIAGE



LE FINAL



INFOS PRATIQUES

Agence postale communale

Nathalie vous accueille du lundi au samedi de 9h à 11h30. Tél. 02 47 52 30 05.

Assistante sociale

Les permanences sont assurées le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30 en mairie. En cas de besoin, vous pouvez également contacter le Territoire de Vie Sociale à Neuillé Pont Pierre au 02 47 24 30 11.

Tous en bus

La Communauté de Communes de Racan met en place, avec la participation du Conseil Général, un système de transports en bus du 8 juillet au 30 août. Le bus de 55 places circulera 3 jours par semaine : mardi, jeudi et vendredi.

Son usage est gratuit.

Il est conçu pour permettre à tous de voyager dans le canton pour aller à la piscine, visiter la Collégiale de Bueil, voir de la famille ou des amis... Tout le monde peut emprunter ce bus (résidents ou "touristes"), adultes comme enfants (sous l'entière responsabilité de leurs parents).

Les arrêts, pour Chemillé, se situent sur la route d'Épeigné, à hauteur des containers de recyclage.

Déchets infectieux

La collecte des déchets infectieux (seringues, aiguilles...) se fait désormais une fois par trimestre. Le véhicule de ramassage stationnera :

SAINT-PATERNE DE 13H30 À 15H00

Parking Salle Gabriel – Multimédia

NEUVY-LE-ROI DE 15H15 À 16H30

Place du Mail

- mardi 23 juillet 2013

- mardi 22 octobre 2013

Déchetterie

La déchetterie de Saint Paterne Racan est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Tél : 02 47 29 39 50

Ramassage des ordures

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin. Lorsque le lundi, le mardi ou le mercredi est férié, le ramassage est reporté d'une journée (le vendredi donc).

Vacances scolaires

VACANCES D'ÉTÉ

Reprise des cours : mardi 3 septembre 2013

Ouverture de la mairie

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie sont les suivants :

DU LUNDI AU VENDREDI

.....de 8 h 45 à 12 h 15

LE SAMEDI

.....de 8 h 45 à 11 h 30

Tél. : 02 47 52 33 30 - Fax. : 02 47 52 34 71
email : mairie.chemillesurdeme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

ÉTÉ 2013 - N°45 - TRIMESTRIEL
MAIRIE DE CHEMILLÉ SUR DÈME 37370
Directeur de la publication.....Éloi Canon
Rédacteurs.....B. Bécard, É. Canon, F. Perroux
Mise en page.....J.C. Boggio
Contact.....comminfo@thefreecat.org